

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE
« 2L DOMONT »
CAPITAL SOCIAL : 50.000,00 euros
SIEGE SOCIAL :
18 rue Saint-Eloi
80260 VILLERS BOCAGE
RCS AMIENS

DÉCISION DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES DU 6 JANVIER 2026

LES SOUSSIGNES :

Monsieur Hervé, Jean-Marie, Claude DOMONT né le 13 juin 1971 à AMIENS (Somme), de nationalité française, époux de Madame Anne-Sophie THIBAUT.

Marié sous le régime de la participation aux acquêts aux termes d'un contrat de mariage, reçu par Maître Anne-Sophie TRENCART-HOUBART, notaire à VILLERS-BOCAGE (Somme), le 30 mai 1997, préalablement à leur union, célébrée le 7 juin 1997 en la mairie de BELLOY-SUR-SOMME.

Demeurant 8 rue du 14 juillet - 80260 VILLERS-BOCAGE,

De première part,

Monsieur Louis, Antoine, Claude DOMONT né le 6 avril 2000 à AMIENS (Somme), de nationalité française.

Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité.

Demeurant 8 rue du 14 Juillet - 80260 VILLERS BOCAGE,

De deuxième part,

La Société dénommée « DMA », société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 12.250,00 €, dont le siège social est fixé au 8 Rue du 14 Juillet 80260 VILLERS BOCAGE, immatriculée au RCS d'AMIENS sous le numéro 994 959 278.

Représentée par Monsieur Louis DOMONT en sa qualité de président de ladite société.

De troisième part,

La Société dénommée « DU HAS », société civile au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est fixé au 8 Rue du 14 Juillet 80260 VILLERS BOCAGE, immatriculée au RCS d'AMIENS sous le numéro 818 970 733.

Représentée par Monsieur Hervé DOMONT en sa qualité de gérant de ladite société.

De quatrième et dernière part,

JD LS

NOMINATION DES GÉRANTS

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Louis, Antoine, Claude DOMONT né le 6 avril 2000 à AMIENS (Somme), de nationalité française.

Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité.

Demeurant 8 rue du 14 Juillet - 80260 VILLERS BOCAGE,

Et

Monsieur Hervé, Jean-Marie, Claude DOMONT né le 13 juin 1971 à AMIENS (Somme), de nationalité française, époux de Madame Anne-Sophie THIBAUT.

Demeurant 8 rue du 14 Juillet – 80260 VILLERS BOCAGE



Monsieur Hervé DOMONT et Monsieur Louis DOMONT disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.


Monsieur Hervé DOMONT et Monsieur Louis DOMONT acceptent les fonctions de gérance qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de leurs fonctions, **Monsieur Hervé DOMONT et Monsieur Louis DOMONT** auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait en autant d'exemplaires que requis par la loi,
A VILLERS BOCAGE
LE 6 JANVIER 2026

Monsieur Hervé DOMONT	
Monsieur Louis DOMONT	

<p>La SASU « DMA » Représentée par Monsieur Louis DOMONT</p>	
<p>La SC « DU HAS » Représentée par Monsieur Hervé DOMONT</p>	